

Elections professionnelles à La Poste

La CGT, première organisation syndicale

Pour la première fois, les fonctionnaires et les salariés de La Poste étaient appelés à voter pour le Comité Technique, afin de déterminer la représentativité des syndicats.

Deux votes avaient lieu pour ce Comité Technique, un local et un national.

Résultat du Comité Technique local, qui regroupe les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre et Loire.

DELP (guichet)		DOTC (courrier)	
CGT : 30,42 %	2 sièges	CGT : 36,69 %	3sièges
CFDT : 22,90 %	2 sièges	CFDT : 10,54%	1 siège
FO : 20,35%	2 sièges	FO : 24,25 %	2 sièges
SUD : 16,48 %	1siège	SUD : 20,99 %	2 sièges
CGC/UNSA : 9,85 %	1 siège	CGC/UNSA : 7,52 %	0 siège

A la DELP, le choix de l'attribution des sièges imposé par La Poste, pour la première fois au plus fort reste, à la place de la plus forte moyenne, permet de supprimer un siège à la CGT pour l'attribuer à la CGC/UNSA. Cette dernière pourra siéger malgré son score inférieur à 10 %

Résultat partiel au Comité technique National

CGT : 29,13 %	SUD : 22,44 %	CNT : 1,64%	CFTC : 4,67 %
FO : 17,87 %	CGC/UNSA : 5,72 %	CFDT : 18,54%	